

Procès-verbal
Conseil d'institut de l'INSPÉ
de l'académie de Strasbourg
Séance du mercredi 21 septembre 2022

ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2022**
- 2. Information du Directeur**
Point sur la rentrée : contexte général, effectifs étudiants et RH, demande du président de l'Unistra, démarche de consultation des personnels en vue de l'élaboration du prochain COM (rôle des commissions internes, calendrier, appel à la participation des élus du conseil), ...
- 3. Formations**
 - 3.1. Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences (MEEC)**
 - 3.1.1. Diplômes Inter-Universitaires (DIU) « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires – entrée dans le métier » (en alternance à mi-temps en établissement)
 - 3.1.2. Parcours de professionnalisation aux métiers de l'enseignement (PPME)
 - 3.2. Modification de la maquette et modalités d'évaluation des connaissances et des compétences (MECC)**
 - 3.2.1. Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)
 - 3.3. Conseil de perfectionnement : généralisation de 1 à 2 conseils par an**
 - 3.4. Avis du conseil sur les grands axes de la nouvelle offre de formation (2023-2028)**
- 4. Référentiel enseignants 2022-2023 : responsabilités pédagogiques et de pilotage**
- 5. Cessation de la gestion du site de Sélestat au 1^{er} janvier 2023**
- 6. Conventions**
 - 6.1. Convention de coopération spécifique au Programme d'études binational « enseigner dans le primaire »
 - 6.2. Le collectif des Associations partenaires de l'École de la République (CAPE) d'Alsace
- 7. Divers**

ETAIENT PRESENTS :

- 1) Représentants élus des personnels enseignants et autres personnels participant aux activités de formation de l'institut et des usagers**
 - a) Représentants Professeurs des universités et personnels assimilés**
Anemone GEIGER-JAILLET
 - b) Représentants Maîtres de conférences et personnels assimilés**
Annie CAMENISCH
 - c) Représentants autres enseignants et formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur**
Julien SENDRAL
 - d) Représentants des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre**
Nicolas COPPENS
 - e) Représentants des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre**
Marjorie ROUGIER
 - f) Représentants inscrits dans les formations diplômantes de l'INSPÉ, des étudiants, des stagiaires de la formation professionnelle continue, des fonctionnaires stagiaires et/ou représentants des personnels enseignants et d'éducation bénéficiant d'actions de formation continue et des personnes bénéficiant d'actions de formation aux métiers de la formation et de l'éducation**
Alexandre FIRTION (titulaire), Chloé HEYD (suppléante), Aurélien SCHIRCK (titulaire)

2) Représentants de l'Université de Strasbourg

François GAUER

3) Personnalités extérieures

a) Représentant du conseil régional

/

b) Personnalités désignées par le recteur d'académie

Olivier DELARUE, Marie-Laure MATTERN, Daniel PAYOT, Emmanuelle PERNOUX

c) Personnalité désignée par l'Université de Haute Alsace, établissement public d'enseignement supérieur partenaire

Dominique MEYER-BOLZINGER

d) Personnalités désignées par les membres du conseil

/

Membres avec voix consultative et invités :

Bertrand BULTINGAIRE, Céline CLEMENT

Secrétariat de séance :

Barbara BILGER, Myriam LAKRAA

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Cédric BAILLET	➤ Procuration à Emmanuelle PERNOUX
Nathalie BERTRAND	➤ Procuration à Julien SENDRAL
Lionel BOYON	➤ Procuration à Daniel PAYOT
Patricia CATTARIN-MUCKENSTURM	➤ Procuration à Nicolas COPPENS
Olivier DELFORGE	➤ Procuration à Marjorie ROUGIER
Pascale GOSSIN	➤ Procuration à Annie CAMENISCH
Pascal MARQUET	➤ Procuration à Anemone GEIGER-JAILLET
Marion MISZTAL	➤ Procuration à Alexandre FIRTION

ETAIENT EXCUSES / ABSENTS :

Corentin BAYETTE (suppléant), Agnès DEBES (suppléante), Camille FAUTH, Catherine HUEBER, Céline MOUROT-STORCK, Thomas REBISCHUNG (suppléant), Marc RENNEN, Fanny SARRON, Apauline SCHWARTZ (titulaire), Christèle WILLER.

La séance débute à 14h05.

Daniel Payot donne lecture des procurations.

Philippe Clermont ne pouvant être présent, il est représenté par Céline Clément, Directrice-Adjointe.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2022

Le procès-verbal de la séance du 13 juin 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Informations du directeur

▪ Information sur la rentrée : les personnels

Céline Clément donne quelques informations sur le déroulement de la rentrée.

Cette année, les nouveaux personnels sont un peu plus nombreux, notamment les ATER au nombre de 4 (service de 192H équivalent TD) et les nouveaux doctorants du laboratoire de recherche LISEC sur charge d'enseignement (64H équivalent TD). Certains personnels n'ont pas pu effectuer la rentrée : 5 enseignants, dont un qui sera absent 6 mois, 2 personnels BIATSS. Anne Urban est de retour depuis mai 2022, ce qui a permis d'organiser la rentrée dans de bonnes conditions.

Julien Sendral aimerait connaître le nom du nouvel ATER en info-com pour pouvoir communiquer avec lui rapidement.

Une réunion de rentrée pour tous les nouveaux personnels s'est déroulée fin août. Tous n'ont pas pu être présents. Le directeur et le responsable administratif des services ont pu leur communiquer les informations nécessaires pour bien débiter leurs nouvelles missions et ils ont également pu visiter les locaux du site de la Meinau.

▪ Information sur la rentrée : les étudiants

Les effectifs des étudiants sont en lente érosion depuis plusieurs années et l'attractivité du métier d'enseignant est en baisse. L'INSPÉ devrait accueillir cette année près de 2 000 étudiants au lieu de 2 200 l'an dernier.

Les Sciences de l'éducation ont opéré une réorganisation, notamment par la fusion des parcours PIMS et EMES, mais cela n'a pas réussi à enrayer la baisse des effectifs.

Il faudra travailler sur la lisibilité de la nouvelle offre de formation 2024-2029.

Alexandre Firtion et Aurélien Schirck souhaitent savoir depuis quand les effectifs en philosophie sont en baisse.

Céline Clément répond que cela fait une bonne dizaine d'années.

Nicolas Coppens ajoute que les parcours de PLP avaient déjà été regroupés du fait des effectifs très bas.

Alexandre Firtion aimerait savoir si les étudiants auxquels on a fait une proposition l'ont acceptée ou s'ils se sont dirigés vers d'autres formations.

Bertrand Bultingaire répond que globalement ils ont accepté l'offre.

Julien Sendral a cru comprendre que le M1 PLP fermait l'an prochain.

D'après les informations dont dispose Céline Clément, une réunion a eu lieu en juillet dernier et le M1 est déjà fermé cette année.

Alexandre Firtion souhaite savoir si un ajustement du nombre de places a été fait dans les parcours accueillant les formations fermées ? Chloé Heyd demande si ces étudiants ont pris la place d'autres étudiants.

Céline Clément répond que cela n'est pas le cas, les capacités d'accueil prévues étant suffisantes.

L'ouverture du DIU vise à former les candidats qui ont eu le concours sans avoir un master MEEF. Le financement du Ministère devrait nous être versé prochainement. Leur rentrée s'est bien passée. La priorité est de former ces stagiaires, mais un peu de retard a été pris sur les MECC et les modalités de contrôle des connaissances.

Ils sont 112 en 1^{er} degré et 127 dans le 2nd degré.

Nicolas Coppens explique que les fonctionnaires stagiaires inscrits dans le DIU sont déjà au courant de toutes les modalités, même si elles n'ont pas encore été votées. Il ajoute que les MECC vont porter sur l'évaluation par compétences

Emmanuelle Pernoux souhaite remercier l'INSPÉ pour le travail effectué de manière concertée et qualitative.

▪ Journées d'étude les 12 et 13 octobre 2022

Le Président de l'Université a adressé une demande au directeur de l'INSPÉ concernant l'attractivité du métier d'enseignant. France Universités (nouveau nom de la CPU) s'est saisie de la question.

L'INSPÉ avait déjà envisagé des journées d'étude les 12 et 13 octobre 2022.

Elles seront animées par des intervenants extérieurs, qui apporteront un regard européen en tant que chercheurs et formateurs.

Un groupe de travail inter-composantes pourrait être mis en place.

Une autre journée d'étude est prévue en avril 2023, avec des experts internationaux.

▪ Dialogue stratégique : rôles des commissions internes

Bertrand Bultingaire ajoute que les commissions internes vont se réunir à partir du 3 octobre prochain ainsi qu'en novembre 2022 et en janvier 2023, pour rassembler un certain nombre d'éléments qui vont servir au dialogue stratégique et à la préparation du nouveau Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM). L'INSPÉ souhaite également associer les représentants des étudiants.

Son but est de réfléchir en termes de prospective et de voir comment on peut aller au-delà de ce qu'on fait habituellement. La direction de l'INSPÉ souhaite que chaque personne puisse assister à deux commissions par demi-journée.

▪ Sobriété énergétique

Céline Clément aborde la question de la sobriété énergétique, elle précise qu'il n'y aura pas de débat sur la pertinence des deux semaines de fermeture prévues. Des discussions avec les syndicats et dans les instances auront lieu dans les prochains jours. Le calendrier universitaire sera revu lors de la CFVU du 26 septembre 2022.

Ces deux semaines de fermeture supplémentaires vont nous obliger à revoir notre organisation.

François Gauer souligne qu'il n'est pas question de revenir à un mode de fonctionnement de type confinement.

Il s'agira de décaler de 15 jours le calendrier universitaire, mais l'université ne supprimera pas de semaine de cours. Le choix de ces deux semaines n'est pas neutre. Il y aura probablement des ajustements à faire à la marge.

Bertrand Bultingaire ajoute que des questions se posent au niveau des personnels BIATSS, notamment pour les personnels qui ne peuvent pas télétravailler.

François Gauer reprend et souligne qu'il y a deux temps, celui de l'intention et celui de la faisabilité et de la réalisation concrète.

▪ Conseil d'institut le 10 octobre à 10h00

Céline Clément et Daniel Payot informent le conseil d'une séance rajoutée le 10 octobre prochain à 10h, pour aborder les questions d'inscription en master, les attendus et prérequis pour la licence et les masters, éléments qui doivent remonter à l'Unistra avant novembre. Bertrand Bultingaire ajoute que ce conseil sera suivi par un conseil d'institut restreint.

3. Formations

3.1. Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences (MEEC)

3.1.1. Diplômes Inter-Universitaires (DIU) « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires – entrée dans le métier » (en alternance à mi-temps en établissement)

Céline Clément explique que la proposition faite découle d'un travail en concertation avec le réseau des INSPÉ. Le référentiel des compétences a été pris comme base.

Les MECC des diplômes inter-universitaires « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires – entrée dans le métier » sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

3.1.2. Parcours de professionnalisation aux métiers de l'enseignement (PPME)

Ce parcours est porté par Etienne Schneider, il n'y a pas de changements importants à signaler. Il permet à des étudiants de toute l'université de suivre un certain nombre d'enseignements et également de pouvoir faire un stage en lien avec les métiers de l'enseignement.

Julien Sendral précise qu'il reste le nom de Muriel Handrich, désormais collègue retraitée, dans un cours et que dans un autre il faut mettre le nom de Céline Clément.

Céline Clément ajoute que l'on constate également une érosion des effectifs dans cette formation. Actuellement il y a environ 80 étudiants qui suivent ces cours au lieu de 200 il y a quelques années.

Anemone Geiger-Jaillet suggère de changer de salle, c'est souvent l'amphi qui est réservé alors qu'il y a peu d'étudiants présents.

Julien Sendral suggère que la question du chauffage puisse être un argument pour appuyer ce changement de salle.

Les MECC du parcours de professionnalisation aux métiers de l'enseignement (PPME) sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

3.2. Modification de la maquette et modalités d'évaluation des connaissances et des compétences (MECC)

3.2.1. Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)

Ce diplôme permet de donner un diplôme équivalent au BAC pour ceux qui ne l'ont pas.

Cette formation concerne 50 à 60 personnes.

Elle est portée par Philippe Zimmermann et le service de Formation Continue (SFC) de l'Unistra. Les modifications sont signalées en rouge dans les documents. Elles concernent notamment l'ajout du tutorat et permet de reconnaître une tâche réalisée par les collègues.

La modification de la maquette et les MECC du DAUE sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

3.3. Conseil de perfectionnement : généralisation de 1 à 2 conseils par an

Les représentants des étudiants élus au Conseil avaient demandé que l'INSPÉ fasse passer les conseils de perfectionnement d'un à deux par an.

Aurélien Schirck précise qu'il s'agit de proposer un conseil après chaque semestre.

Céline Clément ajoute que cela dépend, ils ne sont pas forcément programmés tous à la même période selon les parcours.

La généralisation de deux conseils de perfectionnement par année universitaire est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

3.4. Avis du conseil sur les grands axes de la nouvelle offre de formation (2023-2028)

L'université a engagé les réflexions sur cette nouvelle offre, dans un contexte de sobriété financière. Le travail se fait à moyens constants. Il s'agit de voter des principes, des orientations stratégiques.

La réduction des formations à faible effectif reste un sujet à examiner. L'INSPÉ envisage également d'ouvrir de nouvelles formations, dont la création d'un parcours « communication industrielle » dans le master Information-communication. Il souhaite également ouvrir des parcours de préparation aux concours externes, en lien avec la réforme (préparation au CRPE, préparation aux concours du 2nd degré).

La mention Sciences de l'éducation ne change pas sauf en master : le parcours « éducation thérapeutique du patient » n'a pas ouvert, déjà en concurrence avec des DU qui existent par ailleurs.

Des changements seront apportés dans les parcours TFE (Tuteurs et formateurs d'enseignants) et CFT (Conception formation technologie).

Emmanuelle Pernoux souhaite savoir si en TFE l'ouverture est prévue pour un public hors éducation nationale. Qui fait la mise en stage ? Comment la maquette évolue ?

Céline Clément n'est pas en capacité de répondre pour le moment mais suppose que comme à l'accoutumée, un travail sera fait en concertation avec le Rectorat.

On constate un flottement suite au départ d'Elsa Poupardin, qui portait le parcours de master en « info-com ».

Dominique Meyer-Bolzinger se pose des questions par rapport à la création de ce nouveau parcours. L'UHA est porteuse de la mention et le M1 se fait à Mulhouse. Le M2 se déroule à Mulhouse et à Strasbourg. Est-ce un projet, car ça n'a pas été discuté avec l'UHA ? Elle rappelle que le vivier n'est déjà pas très important pour ce master et qu'il était convenu de ne pas se faire de concurrence. Cela entre en contradiction avec la volonté de sobriété et les bonnes relations avec l'UHA. Il ne faudrait pas assécher les parcours qui existent déjà.

Céline Clément ajoute que Philippe Viallon ouvrirait ce parcours.

En ce qui concerne le MEEF 1^{er} degré, l'INSPÉ maintient les trois parcours et prévoit la création de la préparation au CRPE, pour les étudiants qui ont déjà un master. Il n'y a pas de chiffrage pour l'instant, mais la réflexion est déjà entamée par Éric Tisserand.

Marie-Laure Mattern souhaite savoir s'il sera possible que les personnes qui ont un master 2nd degré et qui souhaiteraient se réorienter en 1^{er} degré puissent suivre cette préparation. Il y a des stagiaires qui démissionnent, même des T2 ou T3, car leur vision du métier ne correspond pas à la réalité sur le terrain.

Céline Clément n'avait pas forcément envisagé cette possibilité, elle va relayer la demande à Éric Tisserand.

Dans la mention master Encadrement éducatif, il n'y aura pas de changement.

En MEEF 2nd degré, la réduction du nombre de parcours est envisagée, avec notamment la non reconduction du parcours philosophie, du parcours « enseignement du design et des métiers d'art » et enfin le parcours « enseigner les disciplines générales en lycée professionnel ».

Il faudra prévoir des options dans les parcours « parents » de ces disciplines.

L'INSPÉ souhaite également demander la mise en place d'une préparation aux concours 2nd degré.

Daniel Payot voit cela plutôt comme un rééquilibrage, la suppression n'est pas une fin en soi.

Marie-Laure Mattern revient sur la voie professionnelle, dont les effectifs sont largement en baisse, mais à aucun moment à l'université on ne parle aux étudiants de ces formations. Il s'agit d'être vigilant sur les parcours avec « coloration » ou à « option ». La préparation doit être solide et être en phase avec la réalité.

Nicolas Coppens précise qu'en physique-chimie, les parcours sont présentés aux étudiants.

Julien Sendral ajoute qu'en Parcours de professionnalisation aux métiers de l'enseignement (PPME) aussi.

Nicolas Coppens constate cependant que les étudiants ne sont pas forcément intéressés. La partie didactique est la même, les parties spécialisées ont lieu plutôt en M2.

Céline Clément souligne que les maquettes seront discutées avec les IPR. Sophie Philippi anticipe la fin de son temps partagé et une solution est également envisagée pour Isabelle Lebrat (remplacement de Pascale Bezu qui partira à la retraite). Il faudra aussi travailler sur les passerelles entre diplômes.

Anemone-Geiger-Jaillet demande si on peut encore faire des propositions.

Daniel Payot indique qu'à priori le vote doit se faire sur ce projet mais invite Anemone Geiger-Jaillet à faire entendre sa proposition.

Anemone-Geiger-Jaillet suggère la création d'une formation postbac pour la préparation au concours du 1^{er} degré, en amont, avec un enseignement renforcé de l'allemand. L'idée est de capter l'attention des étudiants plus tôt, de leur proposer des stages.

Céline Clément suggère d'ouvrir éventuellement quelque chose en PPME.

Anemone-Geiger-Jaillet tient à témoigner de la réaction des étudiants de licence qui sont consternés lorsqu'ils apprennent qu'ils ne pourront pas enseigner l'anglais.

Les grands axes de la nouvelle offre de formation sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés moins une abstention.

4. Référentiel enseignants 2022-2023 : responsabilités pédagogiques et de pilotage

Ce document fait l'objet d'une révision tous les ans et permet de prendre en compte les diverses responsabilités de nature pédagogique ou de pilotage. Ces missions sont reconnues et prises en compte dans les services des enseignants et enseignants-chercheurs.

Céline Clément rappelle qu'une heure équivalent TD est égale à 4 heures de travail.

L'INSPÉ est conscient que cela ne couvre pas forcément toute la réalité des tâches ou de la mission.

Des ajouts ont été faits dans les points suivants :

- Point 4. DIU, dotation spécifique ministérielle
- Point 8. Charge de mission préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement en licence, regroupe plusieurs missions : 24H
- Point 9. Charge de mission pix-edu (remplace le C2i2e) : 24H
- Point 10 : charge de mission environnement et développement durable, en lien avec la nouvelle offre de formation et en lien avec la référente BIATSS, Myriam Lakraa : 12H
- Point 11 : Directeurs adjoints : une diminution des heures pour Céline Clément en lien avec le GIS
- Point 12 : regroupement de plusieurs enveloppes pour les charges de mission Relations internationales, la répartition précise des tâches et des heures sera faite entre les personnes concernées.
- Point 15 : recherche et évaluation pédagogique : soutien à l'action de recherche des PRAG/PRCE à l'INSPÉ ou en temps partagé.

Daniel Payot ajoute que ces modifications tiennent compte de l'évolution des missions de la composante.

Anemone-Geiger-Jaillet suggère d'écrire autre chose que « directeurs » ou « directrices » dans le point 11, par exemple « direction adjointe » et pointer plutôt la fonction.

Nicolas Coppens veut remercier l'INSPÉ au nom des PRAG/PRCE d'avoir pris en compte ces fonctions. Il relaye une question de Patricia Cattarin-Muckensturm à propos des heures à responsabilité administrative pour la responsabilité DIU, pour lesquelles il est indiqué 1h par stagiaire, mais il n'est pas précisé s'il s'agit d'un plein temps ou d'un mi-temps.

Céline Clément répond qu'il s'agit a priori d'un mi-temps. Elle ajoute que lors du dialogue de gestion avec l'université, la vice-présidente RH a félicité l'INSPÉ sur l'idée de l'octroi de 100h pour soutenir l'activité de recherche des PRAG, PRCE et PREC.

Les étudiants pensent que ce n'est pas leur rôle de voter ce point et préfèrent ne pas participer au vote de ce point en particulier.

Le référentiel enseignants 2022-2023 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés moins le vote des élus étudiants.

5. Cessation de la gestion du site de Sélestat au 1^{er} janvier 2023

Bertrand Bultingaire explique qu'il n'y a plus d'étudiants affectés a priori ni d'enseignements de l'INSPÉ sur ce site. Cependant l'activité formation continue y est très importante.

Avec le vice-président patrimoine, l'INSPÉ a cherché à dynamiser le site. Une formation de l'IUT de Schiltigheim s'y est installée depuis deux ans. Mais l'IUT a des besoins particuliers d'aménagement et d'investissement qui sont assez lourds. La discussion continue. Plusieurs rencontres se sont déjà déroulées sur le site avec la présidence, l'IUT et la direction de l'INSPÉ. L'INSPÉ ne se considère plus « légitime » pour assurer la continuité de ce service. C'est pourquoi, un courrier conjoint des directeurs de l'INSPÉ et de l'IUT a été adressé à la Présidence pour indiquer que l'INSPÉ se retire de la gestion du site au 1^{er} janvier 2023. L'IUT a également rappelé ses besoins.

L'INSPÉ demande au conseil d'appuyer cette décision.

Emmanuelle Pernoux souligne que le rectorat restera vigilant et inquiet par rapport à la place qu'il occupe sur ce site, qui est à la fois symbolique, politique et stratégique.

Daniel Payot répond qu'il faut faire en sorte que cela fasse partie du cahier des charges du prochain gestionnaire du site.

François Gauer conclut en ajoutant que la question des bâtiments est complexe. De façon plus globale, elle pose la question de l'usage qui est fait de ces ressources immobilière et de ce qu'on en fait dans une politique globale de développement de l'établissement. Il appuie à titre personnel cette décision et toute action qui permet d'y voir plus clair mais s'abstient au nom de l'université.

Le conseil soutient cette décision et adopte ce point à l'unanimité des membres présents et représentés moins une abstention.

6. Conventions

7.1. Convention de coopération spécifique au Programme d'études binational « enseigner dans le primaire »

Cette coopération concerne un programme d'étude binational, comprenant de nombreux partenaires. Elle concerne les étudiants du « cursus intégré » de Colmar, c'est-à-dire environ 7 étudiants par an.

Anemone Geiger-Jaillet rappelle brièvement le déroulement de ce cursus bilingue, qui se déroule tantôt en France, tantôt en Allemagne sur les 3 années de licence ainsi que les deux années de master.

Certains étudiants vont jusqu'au bout de la formation, mais pas tous. Ils ne sont pas nombreux et forment une équipe très soudée.

Il faut renouveler cette convention qui est arrivée à terme.

Cette convention est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7.2. Le collectif des Associations partenaires de l'École de la République (CAPE) d'Alsace

Cette convention n'avait pas été actualisée depuis plusieurs années. Il s'agit de reposer le cadre de ce partenariat. Elle porte sur les masters MEEF et la licence.

Daniel Payot ajoute que ces partenariats existent déjà, il s'agit de leur donner un cadre. La question de l'accueil des étudiants est importante.

Cette convention est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. Divers

Alexandre Firtion souhaite évoquer la question des délégués, qui à ce jour n'ont pas encore été nommés. Le souhait des représentants étudiants serait de définir un cadre commun (par exemple que les élections se fassent dans les 3 semaines qui suivent la rentrée). Cela devrait être plus clair et transparent. Par ailleurs, en tant que représentants des étudiants au Conseil, ils ont reçu des messages d'étudiants en master MEEF 1er degré au sujet de la répartition pour le suivi des mémoires. Céline Clément trouve la proposition concernant le cadre pour l'élection des délégués raisonnable. Concernant le processus d'encadrement des mémoires, elle explique qu'il est assez complexe et que par ailleurs le nombre d'enseignants-chercheurs à l'INSPÉ est assez réduit. Les étudiants font un choix, ensuite il y a un deuxième tour pour ceux qui n'ont pas trouvé d'enseignant pour encadrer leur mémoire.

Chloé Heyd souligne que le problème tient au délai qui est trop court (2 jours) et certains directeurs de mémoire prennent leur décision avant que ce délai ne soit écoulé, ce qui perturbe le fonctionnement et laisse moins de chance à ceux qui ont été moins rapides.

Céline Clément propose d'évoquer la question en conseil de perfectionnement, car il y a effectivement différentes façons de procéder selon les enseignants.

Anemone Geiger-Jaillet souligne aussi le fait que certains étudiants n'argumentent pas suffisamment leur candidature, elle lit un exemple de mail qu'elle a reçu. Elle tient à rappeler au Conseil d'institut que le DU Enseigner sa discipline en langue allemande a fermé depuis deux ans. Il n'y a pas d'autre possibilité pour les enseignants du 2nd degré d'enseigner leur discipline dans une langue étrangère, elle reçoit toujours des demandes bien que la formation soit fermée.

A Créteil, une formation est ouverte à raison de 600 euros de frais d'inscription. Ne peut-on pas trouver de solution au plan local et trouver les interlocuteurs, puis régler nationalement ce problème, en mutualisant ces formations ?
Des sections internationales ont fermé par manque d'enseignants qualifiés, nous avons une responsabilité par rapport à cette question.

Emmanuelle Pernoux pense effectivement qu'il y a deux aspects à distinguer : la formation diplômante et la certification employeur. On peut imaginer de refaire un diagnostic si cela répond à un besoin et d'y réfléchir avec tous les partenaires.

Anemone Geiger-Jaillet ajoute qu'il faut une formation, diplômante ou non.

Emmanuelle Pernoux compare cela au CAFA (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique). La certification est proposée par l'employeur et suivie d'un parcours de formation. C'est une richesse de plus dans un parcours professionnel.

Julien Sendral souhaite ajouter que tous les parcours vont devoir proposer en L2 et L3 un enseignement disciplinaire en langue étrangère, et cela devant devenir obligatoire.

Bertrand Bultingaire annonce une réunion le 27 septembre prochain sur l'avancement des travaux à la Meinau à destination des personnels de l'INSPÉ. Elle aura lieu dans l'amphi de 13h à 14h. Les représentants des étudiants peuvent y participer s'ils le souhaitent.

Le prochain Conseil se déroulera le lundi 10 octobre 2022 à 10h.

La séance est levée à 16h15.

Fait à Strasbourg, le 10 octobre 2022

Le Directeur de l'INSPÉ



Philippe CLERMONT

Le Président du conseil d'institut



Daniel PAYOT

La Présidente de séance



Céline CLEMENT